

"AU FIL DU SDIS 28"

La lettre d'information du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir

N° 8 - Juillet 2010

ÉVÈNEMENT

► Journée nationale des sapeurs-pompiers



Cette année, la cérémonie départementale s'est déroulée sur la place des Épars à Chartres, le samedi 12 juin dernier. Sous la présidence de *Lionel Beffre*, préfet d'Eure-et-Loir et d'*Albéric de Montgolfier*, président du conseil d'administration du SDIS 28, un hommage a été rendu aux sapeurs-pompiers décédés en service.

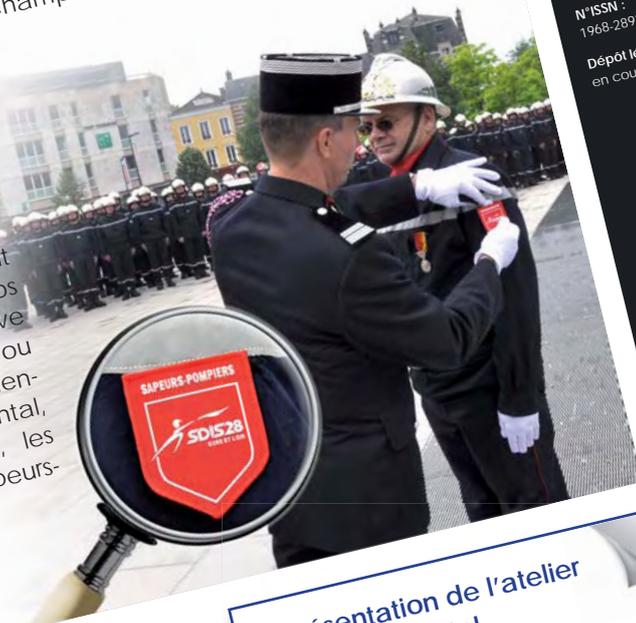
La cérémonie a rassemblé plus de 300 sapeurs-pompiers, 22 jeunes sapeurs-pompiers, sans oublier la délégation de seize « pompiers juniors » invités pour la première fois.

À cette occasion, le préfet et le président ont remis le nouvel écusson du corps départemental au colonel Vandenhove et aux 80 chefs de centre présents ou représentés. Véritable vecteur d'identité et d'attachement départemental, l'écusson a ensuite été distribué, les semaines suivantes, à tous les sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir.

Au cours de la cérémonie, le préfet Lionel Beffre a également décerné des médailles d'honneur pour services exceptionnels à quatre sapeurs-pompiers : lieutenant-colonel Allard, adjudant-major Dubesset.

Vêtus de la tenue « pompier junior », les élèves du collège les Petits Sentiers à Lucé ont participé à la cérémonie avec enthousiasme. Cette action rentre dans le cadre de la convention de partenariat signée avec l'établissement en 2009.

A noter également, le jeudi 10 juin dernier, le corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir était représenté par son drapeau lors du défilé sur les Champs-Élysées à Paris.



► Présentation de l'atelier départemental

La lettre d'information du SDIS 28
7, rue Vincent Chevard
28000 Chartres

Directeur de la publication :
Colonel Dominique Vandenhove

Rédacteur en chef :
Lieutenant-colonel Vincent Allard

Comité de rédaction :
Frédéric Alexandre
Jennifer David
Catherine Lesot
Sylvain Monsmier
Service communication

Avec la participation de :
Mickaël Achard
Sylvie Cornet

Réalisation :
Service communication

Crédit photo :

A. Bujak
P. Ilou
Fréd. Alexandre
F. Zimmermann
D. Beignon
P. Boulard
C. Georget
H. Heulline
V. Lecomte
J. Née
G. Roussel
D. Suzanne
R. Thiault

Impression :
TOPP Imprimerie

Tirage :
4000 exemplaires

N° ISSN :
1968-2891

Dépôt légal :
en cours



L'ATELIER

du service départemental d'incendie et de secours

Depuis 1963, le SDIS 28 dispose d'un atelier départemental. Si trois mécaniciens en assuraient le fonctionnement à cette époque, ils sont aujourd'hui dix mécaniciens et techniciens spécialisés plus un apprenti, auxquels il faut associer les trois mécaniciens détachés dans les groupements territoriaux. Ils assurent les missions normales d'entretien des véhicules du SDIS mais aussi, et surtout, les tâches techniques spécifiques aux matériels et activités des sapeurs-pompiers.

► Les missions...

... classiques

La maintenance des véhicules et autres moteurs du SDIS 28 est organisée en trois niveaux (voir tableau).

S'il assure les interventions de niveaux 1 et 2 pour l'ensemble des véhicules de la direction, l'atelier est le seul intervenant pour les opérations de niveau 3 sur les quelques 550 véhicules que compte le service départemental dans ses différentes unités. L'atelier apporte également son soutien aux trois mécaniciens de groupement en les assistant sur des tâches particulièrement techniques ou en absorbant leur surplus d'activité.

Le nombre et la répartition des engins et véhicules du SDIS sont adaptés aux exigences de couverture des risques déterminés par le SDACR. Il importe donc qu'une panne soit traitée rapidement pour ne pas perturber l'organisation opérationnelle. Ainsi, pour chaque panne déclarée, un diagnostic est fait immédiatement et l'intervention de réparation rapidement programmée pour immobiliser le moins possible le véhicule. Des personnels en astreintes sont également susceptibles d'assurer des missions de dépannage sur certaines périodes non ouvrables.

En 2009, près de 360 véhicules ont été vérifiés par l'atelier dans le cadre de la maintenance programmée, de dépannages ou d'aménagements. Il a également assuré la préparation de 40 véhicules pour leur passage au contrôle technique.

L'atelier départemental, au travers du groupement des services techniques, participe aussi au soutien logistique et technique des services de sécurité et autres manifestations diverses (Teknival, journée de la sécurité intérieure, fête de la science...) par la mise à disposition de personnels et de matériels sur sites.

... spécifiques

Si l'atelier consacre une part importante de son activité à la maintenance du parc de véhicules, la spécificité du métier de sapeur-pompier induit un certain nombre de missions propres à la profession et nécessitant une technicité particulière (échelles, matériel de désincarcération, pompes...):

> La maintenance des appareils respiratoires isolants, détecteurs et scaphandres

Deux agents sont mobilisés à temps plein pendant trois mois pour procéder à la vérification annuelle des 500 appareils respiratoires isolants, narguilés et autres sources portables. L'un d'entre eux est d'ailleurs complètement détaché à ce service puisqu'il convient également de contrôler ces appareils, qui garantissent la sécurité des intervenants, après chaque exposition au feu ou utilisation intensive (interventions, formations risques chimiques, COEPT*...).



* Caisson d'Observation et d'Entraînement aux Phénomènes Thermiques.

Niveaux de maintenance du SDIS 28 :

	Intervenants	Principales opérations
Niveau 1	Personnels habilités des CSP-CS-CI	Contrôle des niveaux fluides, pression des pneumatiques, vidange des moteurs, changement des filtres à huile et carburants
Niveau 2	Mécaniciens de groupement	Vidange boîtes de vitesse, boîtes de transfert, ponts avant et arrière, circuits de refroidissement
Niveau 3	Atelier départemental	Grosses réparations, remise en état de pompes, de moteurs, de boîtes de vitesse

Les agents chargés de cette mission sont certifiés par les fournisseurs de matériels et leur qualification est mise à jour régulièrement.

Ces personnes participent également à la maintenance des appareils de détection (40 explosimètres et 100 détecteurs CO) pour lesquels une vérification annuelle est obligatoire en complément des visites techniques ponctuelles après chaque utilisation.

Enfin, ils assurent la vérification semestrielle et ponctuelle des 34 scaphandres de protection lourde servant à la formation et à l'intervention des spécialistes du risque chimique.

> *La maintenance des moyens élévateurs aériens*

La « grande échelle » ! Le camion de pompiers par excellence dans l'esprit du grand public. Son emploi fréquent lors des missions de sauvetage et d'extinction impose qu'il soit sûr tant pour les sauveteurs que pour les victimes. Ainsi, l'atelier assiste le bureau de contrôle chargé de la vérification semestrielle des machines et procède à l'entretien courant (vidange des circuits hydrauliques, graissage...) de chaque engin à raison de 2 jours/échelle/an.

En complément des actions préventives, l'atelier a procédé à 36 dépannages sur l'ensemble des machines en 2009 (à la direction ou sur le lieu de la panne). Le SDIS disposera prochainement de deux véhicules supplémentaires de ce type, portant à 12 engins le parc actuel.

> *La maintenance des matériels de désincarcération*

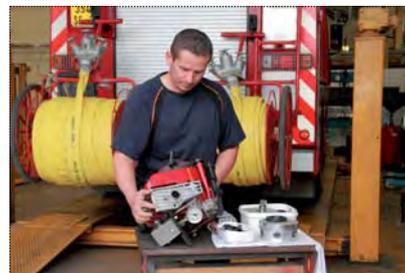
L'Eure-et-Loir compte de nombreux axes routiers, générateurs d'accidents. Pour répondre à ce risque, le SDIS a récemment renouvelé son parc de véhicules et de matériels de désincarcération. La spécificité de ces outils tient dans

leur fonctionnement à haute pression d'huile (700 bars). Pour les sapeurs-pompiers utilisateurs et les victimes secourues, il importe que ces matériels soient toujours correctement entretenus.

Certains agents ont été formés et disposent des qualifications nécessaires pour diagnostiquer et réparer les pannes sur les outils, pompes et installations fixes à haute pression.

> *La maintenance des pompes*

De la pompe autorégulée d'un fourgon pompe-tonne, mêlant à la fois technique hydraulique et technologie informatique, à la plus petite des motopompes d'épuisement en passant par les pompes de CCF



ou autres motopompes remorquables, les personnels sont qualifiés pour intervenir et apporter la réponse aux différentes pannes pouvant se produire sur ces équipements.

Ils sont également en mesure d'assurer le démontage/remontage complet de ces pompes pour en assurer la remise en état sur l'engin d'origine, ou d'adapter sa remise en service sur un engin différent.

(suite du dossier sur le feuillet supplémentaire)

*La « grande échelle » !
Le camion de pompiers par
excellence dans l'esprit du
grand public.*



PRÉVENTION DES RISQUES

Apprendre à porter secours



Depuis 2007, la mission volontariat mène en partenariat avec l'Éducation nationale, des opérations de sensibilisation dans les écoles du département. En trois ans, le SDIS est parti à la rencontre de plus de 300 écoliers. Le dispositif, d'abord expérimental, vient d'être validé et sera généralisé.

Ces actions de prévention sont réalisées auprès de classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Le programme a été préalablement défini par l'Éducation nationale. L'enseignement est réalisé par petits groupes sur des séquences de 45 minutes. Au moyen d'une valise intitulée « Apprendre à porter secours », les jeunes élèves de CP travaillent sur différentes thématiques : *l'alerte, la protection et*

la prévention. L'objectif est d'expliquer les différents risques que l'on peut rencontrer à l'école ou à la maison. À partir du CE1, il est ajouté l'apprentissage des principaux gestes de premiers secours.

La mission volontariat est intervenue dans plusieurs écoles sur le secteur de Chartres et de Châteaudun. À ce jour, quinze écoles ont d'ores et déjà demandé une intervention du SDIS pour la rentrée prochaine.

Sensibiliser les jeunes

Les groupements territoriaux vont également à la rencontre des jeunes (12-18 ans) pour leur enseigner certains gestes réflexes. Cette année, le groupement de Dreux a été sollicité par plusieurs établissements scolaires comme le lycée Branly pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière. Pour cela, les sapeurs-pompiers ont simulé une collision entre un vélo et une voiture afin d'attirer leur attention sur le port du casque.

Toutes ces opérations ont des objectifs multiples. Elles permettent, tout d'abord, de faire prendre conscience aux jeunes des dangers de la route mais aussi d'améliorer les relations avec les sapeurs-pompiers.

➔ *Toutes ces actions permettent de transmettre des messages de prévention mais également de sensibiliser les jeunes à la solidarité vis-à-vis des autres et donc de les inciter à devenir, plus tard, sapeur-pompier volontaire.*



SPORT

Parcours sportif et épreuves athlétiques

Le 9 mai dernier s'est déroulée la finale départementale du parcours sportif et des épreuves athlétiques à Dreux. Pas moins de 255 jeunes sapeurs-pompiers et 180 sapeurs-pompiers se sont affrontés lors de diverses épreuves sur la pelouse du stade du Vieux-Pré.

Les athlètes qualifiés ont défendu avec ardeur les couleurs de notre département au parcours sportif régional à Bourges. Les meilleurs d'entre eux ont participé à la finale nationale le 26 juin dernier au Touquet. On peut saluer entre autres deux performances : Emmeline Charreau a fini deuxième au 100 mètres juniors (13,59 secondes) et Benjamin Camus s'est classé quatrième au saut en hauteur minimes (1m60).





Interventions en images



Accident de la circulation à Vert-en-Drouais

- **Moyens engagés :**
 - Dreux : 3 VSAV, FSR et l'officier de permanence
2 SMUR
- **Bilan :**
3 impliqués dont 1 blessé grave et 1 blessé léger.



Secours à personne à Chartres

- **Moyens engagés :**
 - Chartres : VSAV, REPLU, GRIMP et l'officier de permanence
 - Dreux : SMUR
- **Bilan :**
Victime dégagée par l'extérieur par le GRIMP.



Feu d'habitation R+2 à Châteaudun

- **Moyens engagés :**
 - Châteaudun : FPTMo, FPT, EPA, VARIV, VTU et l'officier de permanence
- **Bilan :**
2 LDV 500
Appartement et combles brûlés.



Accident de la circulation sur l'A11 un minibus et un poids lourd

- **Moyens engagés :**
 - Nogent-le-Rotrou : 2 VSAV et l'officier de permanence
 - Brou : VSAV
 - Illiers-Combray : VSAV
 - Châteaudun : VSAV
 - Authon-du-Perche : VSR
SMUR et hélico 28
- **Bilan :**
7 impliqués dont 2 blessés graves et 4 blessés légers.



La FMA de l'équipe reconnaissance risques radiologiques



Avec la parution du guide national de référence risques radiologiques (GNR), les missions et les exigences de formation de la spécialité ont été mises à jour.

Ainsi, un échelon « équipe reconnaissance » a vu le jour avec un champ d'action adapté aux risques présents sur le département d'Eure-et-Loir.

Des sapeurs-pompiers professionnels des CSP Chartres et Dreux et de la direction formés auparavant (initiation et certificat CMIR) constituent les effectifs de l'équipe nouvellement constituée par liste annuelle préfectorale. Un sapeur-pompier volontaire est également rattaché à cette unité en tant que « *personne compétente en radioprotection* » (PCR). En effet, il travaille au quotidien au service d'intervention et d'assistance en radioprotection de l'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire).

Ces spécialistes risques radiologiques sont déclarés opérationnels pour une durée d'un an. Pour cela, ils doivent être aptes médicalement (aptitude médicale et examens spécifiques) et avoir participé aux activités de maintien des acquis.

L'équipe reconnaissance RAD 28, composée de 35 personnes, s'entraîne à hauteur de 20 heures par an :

- > 12 heures par groupe d'une douzaine de personnes au CSP Dreux :
 - habillage - déshabillage - sas ;
 - manœuvres à thèmes avec les sources radioactives d'exercice.



- > 8 heures (en demi-équipe) de visite et d'exercice sur site ou en entreprise utilisant des matières ou des appareils mettant en œuvre des radionucléides. Cette année, l'unité se rendra au service de médecine nucléaire du centre hospitalier du Coudray et au centre d'enfouissement technique de Prudemanche. Situé près de Brezolles, ce site possède un portique de détection de la radioactivité. Cette journée sera l'occasion de réaliser un exercice sur la procédure qui associe les deux structures en cas de déclenchement pour une recherche de l'élément en cause.

Succès pour les portes ouvertes au CS Auneau

Plus de 400 visiteurs étaient présents à la journée portes ouvertes du centre de secours d'Auneau le samedi 22 mai 2010. L'occasion pour le grand public de découvrir le nouveau centre de secours, ses véhicules et d'obtenir toutes les réponses en matière de recrutement pour devenir sapeur-pompier volontaire.



Dès le début de la matinée, les visites du centre et les démonstrations se sont succédées. Les manœuvres de secours routier et d'incendie se sont relayées sous le regard enthousiaste des plus grands comme des plus petits.

Les animations pour enfants et l'exposition photos ont également rencontré un grand succès auprès des visiteurs.

Une belle journée où les habitants ont pu rencontrer les sapeurs-pompiers d'Auneau dans leur nouveau centre de secours.

Accidents en service commandé



Le groupement des ressources humaines mène actuellement une réflexion sur les accidents en service commandé et notamment sur la procédure de gestion de ces dossiers.

Un certain nombre de difficultés a été identifié par les différents gestionnaires des groupements territoriaux et de la direction. En effet, le retard de transmission de certaines pièces administratives a des implications non négligeables sur le traitement du dossier et peut dès lors entraîner des répercussions financières pour le sapeur-pompier volontaire.

Compte-tenu de l'ensemble des difficultés rencontrées, les procédures de traitement des dossiers d'accident en service commandé vont être révisées. Certains imprimés vont également être mis à jour à la suite du changement de logiciel du ministère de l'intérieur.